

■ **ARTEsANTE VISION SA**, à Genève, avenue de Champel 42, CH-660-2116006-0. Nouvelle société anonyme. Statuts du 06.09.2006. But: traitement et correction de tout défaut affectant la vision, notamment par voie chirurgicale, et services en rapport avec des opérations chirurgicales; opérations s'y rapportant. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, nominatives. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: lettre recommandée. Administration: Merz Vincent, d'Epalinges, à Villette (Lavaux), président, et Vuckovic Milan, de Lausanne, à Genève, avec signature collective à deux. Réviseur: Gestoval Société fiduciaire, société anonyme à Carouge (GE).  
Journal no 11847 du 14.09.2006  
(03557484 / CH-660.2.116.006-0)